

Colmar, le 22 mars 2024

DOSSIER DE PRESSE

Un nouveau réseau Trace
repensé et optimisé
pour la rentrée 2024

A compter du lundi 2 septembre 2024, l'offre de transport Trace évolue. Objectifs : proposer une offre de mobilité mieux adaptée aux besoins des usagers grâce à la mise en place de lignes plus fréquentes, à une offre simplifiée et à un réseau plus lisible.

- DÈS SEPTEMBRE 2024 -

UN RÉSEAU REPENSÉ

POUR DONNER DES AILES À VOTRE MOBILITÉ !



POURQUOI UN NOUVEAU RESEAU ?

Juillet 2010 – Septembre 2024, soit une période de 14 ans qui aura séparé la dernière refonte de taille du réseau Trace et celle à venir !

Depuis cette date, le réseau Trace a su s'adapter en proposant des nouveautés comme l'arrivée des navettes Cœur de Ville, la mise en place de la ligne 10, le changement d'itinéraire de la ligne 3, etc. Cependant, une refonte globale du réseau permet de répondre de manière plus large aux changements d'habitudes de déplacements des habitants de Colmar Agglomération, à la localisation de nouvelles zones d'emplois, etc...

C'est dans cette optique que Colmar Agglomération, en collaboration avec la Stuce, a mené une réflexion portant sur une adaptation majeure du réseau Trace, en ayant comme principes directeurs :

- Une augmentation significative de l'offre de transport
- Une hiérarchisation des lignes de bus et de leurs itinéraires selon le potentiel et la fréquentation attendue
- Une lisibilité et une simplicité d'utilisation du réseau Trace
- Un cadencement de l'ensemble des lignes régulières urbaines

Cette réflexion sur un nouveau réseau Trace s'inscrit dans les actions définies par Colmar Agglomération, autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire, et plus particulièrement en matière de transports, dans celles déclinées dans le Plan Climat-Air-Energie Territorial.

Le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial) de Colmar Agglomération



La loi du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique Pour la Croissance Verte instaure le PCAET Plan Climat-Air-Energie Territorial pour toutes les collectivités ayant une population supérieure à 20 000 habitants.

Selon l'axe stratégique n°2 du PCAET de Colmar Agglomération qui aborde les sujets du transport et de la mobilité, l'action n°4 vise à améliorer et développer les transports en commun. Certaines actions ont déjà été mises en œuvre, et d'autres sont en cours.

❖ **Développer et optimiser les transports en bus :**

1. Engager et mettre en œuvre la refonte du réseau Trace : **dispositif en cours de finalisation**
2. Repenser l'itinéraire de la navette électrique de centre-ville en fonction de l'évolution du réseau urbain : **dispositif réalisé**
3. Améliorer la desserte de bus au niveau du pôle Gare, notamment en traitant les boucles qui rallongent le temps d'accès entre l'arrêt de la préfecture et la gare : **dispositif en cours de finalisation**
4. Étudier la possibilité de mettre en place une tarification plus incitative à destination de certaines catégories de population, y compris la gratuité à travers des phases de test : **dispositif réalisé**
5. Mener une réflexion sur les possibilités d'amélioration et de modernisation de la billettique (ex : application mobile, billetterie unique) : **dispositif en cours de réalisation**
6. Mettre en place une application mobile de transport à la demande : **dispositif réalisé**

❖ **Améliorer la vitesse commerciale des bus :**

1. Identifier les points durs (feux rouges, axes à forte circulation) : **dispositif en cours de réalisation**
2. Réaliser des aménagements d'amélioration et palier les points durs recensés (ex : voie réservée, prioriser les bus aux carrefours à feux, lutte contre le stationnement illicite, traiter les arrêts en station) : **dispositif en cours de réalisation**
3. Mettre en place des enquêtes régulières pour évaluer l'amélioration de la fluidité des trajets ainsi que les besoins et la satisfaction des clients : **dispositif en cours de réalisation**

Dans le cadre de son PCAET, Colmar Agglomération s'est engagé sur l'ensemble de ces dispositifs. Sur les 9 dispositifs prévus dans l'Axe Stratégique n°2, volet transport en commun en bus, Colmar Agglomération a mis en œuvre ou lancé des études sur 100% d'entre eux.

Ces actions combinées, avec en point d'orgue le lancement du nouveau réseau, répondent donc aux engagements pris par Colmar Agglomération pour les transports en commun.

LES FONDAMENTAUX DU NOUVEAU RÉSEAU

À compter du 2 septembre 2024, les clients, actuels et futurs, pourront compter sur :

- **Une augmentation de l'offre de 45%**



Ce nouveau réseau Trace propose un choc d'offre inédit : 45 % d'offre supplémentaire sur l'ensemble du réseau, soit 660 000 km supplémentaires par an par rapport au réseau actuel, pour seulement 22 % d'augmentation du budget d'exploitation.

- **Des horaires cadencés**

Le cadencement des horaires de bus revêt plusieurs avantages, comme :

- **La facilité de mémorisation des horaires de passages des bus** : en effet, en fonction de la période de la journée, les lignes auront une fréquence de passage toutes les 10, 20, 30 ou 60 minutes.
- **La régularité et la prévisibilité** : Les horaires cadencés offrent une régularité dans la fréquence des départs. Les usagers savent à quoi s'attendre, ce qui réduit l'incertitude et le stress.
- **La fluidité du trafic** : Le cadencement permet de mieux répartir les voyageurs sur les différents bus des lignes à forte fréquence, évitant ainsi les surcharges sur certains trajets et les sous-utilisations sur d'autres.



En somme, le cadencement des horaires de bus contribue à rendre les transports en commun plus efficaces, pratiques et attrayants pour les usagers.

• De nouveaux secteurs desservis



**DE NOUVEAUX
SECTEURS
DESSERVIS**

Les nouvelles lignes du réseau permettent de tenir compte de l'évolution des besoins de la population et de l'urbanisme (nouveaux quartiers, zones commerciales, communes, points majeurs d'attractivité du territoire).

Ainsi de nouveaux secteurs sont desservis par ce nouveau réseau :

- Toute l'avenue de la Foire aux Vins : desserte des ateliers municipaux, du Parc des Expositions, de Liebherr Mining, de la zone commerciale située à l'ouest de l'avenue Gilbert Meyer, de Castorama et de l'aérodrome.
- Les communes de Fortschwihr et Bischwihr seront reliées directement à Colmar sans changement à Horbourg-Wihr, tout comme les communes de Sundhoffen et Andolsheim
- Sainte-Croix-en-Plaine bénéficiera d'une ligne Trace en heures de pointes

• Une desserte régulière du Parc des Expositions

Désormais, le Parc des Expositions sera desservi de manière régulière toute la semaine du lundi au dimanche par la ligne D tandis qu'auparavant une ligne événementielle n'était mise en place que lors de certaines manifestations grand public. Cette nouvelle desserte permettra de couvrir l'intégralité des manifestations quelle que soit leur taille ou leur public (manifestations publiques et salons professionnels).



• Une écoute active des retours d'expérience du nouveau réseau

Afin de valider les hypothèses prises sur le niveau d'offre et/ou les secteurs desservis par ce nouveau réseau, le principe d'évaluation des résultats sera mis en place sur une période de 2 ans. Durant ce laps de temps, nous examinerons aussi bien les données quantitatives intrinsèques du réseau comme le niveau de fréquentation des bus, la ponctualité des lignes, les recettes commerciales, etc... que les données qualitatives comme la satisfaction des clients, les retours d'expériences du personnel de conduite, les réclamations, la qualité de desserte en termes par exemple de localisation des arrêts, etc...

UN RESEAU RESTRUCTURÉ ET OPTIMISÉ

Ce qui change

7 nouvelles lignes de bus (A à G) viennent remplacer les 10 lignes Trace actuelles (1 à 10).

Moins de lignes mais une offre qui couvre plus de secteurs avec des fréquences de passages plus importantes, en particulier sur les communes périphériques.

- 4 lignes structurantes et à fréquence : lignes A, B, C et D
- 3 lignes de maillage : lignes E, F et G
- Des lignes spéciales scolaires remplacées pour certaines d'entre elles par des lignes régulières



Ce qui ne change pas

Cette nouvelle offre reste complétée par :

- 1 Navette Cœur de Ville
- Les lignes pénétrantes du réseau Fluo 68
- Le service FlexiTrace : transport à la demande du réseau Trace en semaine, en complément des lignes régulières régionales avec les extensions indiquées plus haut
- Le service Trace Mobile : transport spécial pour les personnes à mobilité réduite



UN FONCTIONNEMENT SIMPLIFIÉ



Afin de simplifier la compréhension de l'offre, mais surtout afin de répondre aux besoins de nos clients « actifs », l'offre des petites vacances, qui jusqu'à présent était réduite, sera dorénavant identique en période scolaire. Seule la période des vacances estivales et les samedis seront sensiblement allégés.

Le fonctionnement sera donc le suivant :

- Une grille horaire unique du lundi au vendredi (scolaires + petites vacances scolaires)
- Une grille horaire pour les samedis et les vacances estivales
- Une offre spécifique les dimanches et jours fériés sur les itinéraires des 4 lignes structurantes (A, B, C et D).

DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS SUPPLÉMENTAIRES

Les enjeux considérables poursuivis par Colmar Agglomération se traduisent par :

- L'acquisition de 15 bus supplémentaires



Le parc des bus Trace actuellement au nombre de 40 sera renforcé pour assurer cette nouvelle offre : 15 bus supplémentaires ont été acquis par Colmar Agglomération.

- Le recrutement d'agents Trace supplémentaires



Afin d'assurer cette augmentation d'offre et d'assurer la maintenance des nouveaux véhicules une vaste campagne de recrutement entamée à l'automne 2023 doit permettre d'accueillir :

- 35 conducteurs supplémentaires
- 1 mécanicien
- 2 agents de maîtrise au service Exploitation

Ce recrutement portera à 148 le nombre de personnes travaillant à la Trace (contre 119 aujourd'hui).



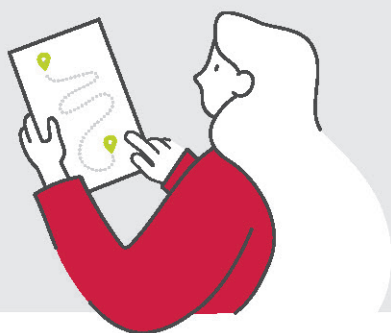
PRÉSENTATION DES NOUVELLES LIGNES



LIGNE A



SECTEURS DESSERVIS



PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT

Semaine

Samedi et été

Dimanches et jours fériés
*(uniquement sur le tronçon
Turckheim - Horbourg-Wihr)*



FRÉQUENCES (EN HEURES DE POINTE EN SEMAINE)

Un bus toutes les 10 minutes
sur le tronçon Ingersheim Centre -
Horbourg-Wihr

Un bus toutes les 20 minutes
à Turckheim et Ingersheim Nord

Un bus toutes les 30 minutes
à Andolsheim et Sundhoffen



AMPLITUDES

Du lundi au vendredi

6h00 > 21h15

Les samedis et l'été

6h00 > 21h15

Les dimanches et jours fériés

9h15 > 20h00

TRACE

Votre mobilité sur Colmar Agglo

LIGNE B



SECTEURS DESSERVIS

- ST GILLES
- WINTZENHEIM
- AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
- GARE
- THÉÂTRE
- RUE DU LADHOF
- RUE KIENER
- BASE NAUTIQUE
- HOUSSEN
(CENTRE + ZAC DU BUHLFELD + CORA)



PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT

Semaine

Samedi et été

Dimanches et jours fériés
(uniquement sur le tronçon
Wintzenheim - Base Nautique)



FRÉQUENCES (EN HEURES DE POINTE EN SEMAINE)

Un bus toutes les 15 minutes
sur le tronçon
Wintzenheim - Haussmann

Un bus toutes les 30 minutes
sur le tronçon
Houssen - Base Nautique



AMPLITUDES

Du lundi au vendredi
6h00 > 21h00

Les samedis et l'été
6h00 > 21h00

Les dimanches et jours fériés
9h20 > 20h00

TRACE
Votre mobilité sur Colmar Agglo

LIGNE C



SECTEURS DESSERVIS

- TURCKHEIM
- LOGELBACH CTRE CIAL
- ROUTE D'INGERSHEIM
- THÉÂTRE
- GARE
- AVENUE POINCARÉ
- HÔPITAL SCHWEITZER
- SAINTE CROIX-EN-PLAINE



PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT

Semaine

Samedi et été

Dimanches et jours fériés

(uniquement sur le tronçon Hôpital Schweizer - Logelbach Ctre Cial)



FRÉQUENCES

(EN HEURES DE POINTE EN SEMAINE)

Un bus toutes les 15 minutes
sur le tronçon
Logelbach - Hôpital Schweizer

Un bus toutes les 30 minutes
sur Ste Croix-en-Plaine
(aux heures de pointe) et Turckheim



AMPLITUDES

Du lundi au vendredi

6h00 > 20h45

Les samedis et l'été

6h00 > 21h00

Les dimanches et jours fériés

9h00 > 20h00

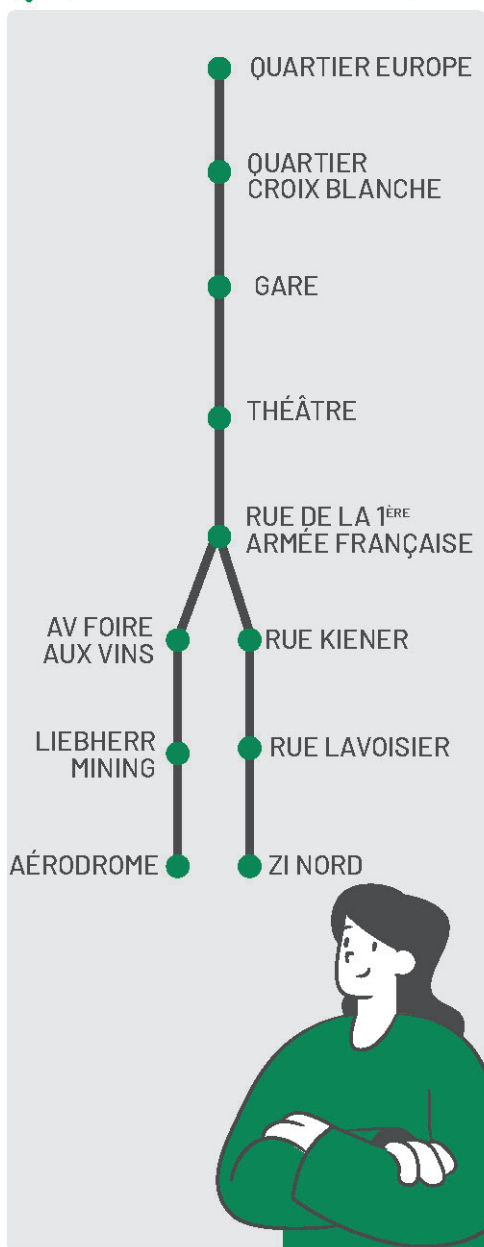
TRACE

Votre mobilité sur Colmar Agglo

LIGNE D



SECTEURS DESSERVIS



PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT

Semaine

Samedi et été

Dimanches et jours fériés

(uniquement sur le tronçon
Aéroport - Europe)



FRÉQUENCES

(EN HEURES DE POINTE EN SEMAINE)

Un bus toutes les 10 minutes
sur le tronçon Europe - Ravel

Un bus toutes les 20 minutes
sur la ZI Nord et l'Aéroport



AMPLITUDES

Du lundi au vendredi
5h45 > 20h45

Les samedis et l'été
6h00 > 20h45

Les dimanches et jours fériés
9h00 > 20h00

TRACE
Votre mobilité sur Colmar Agglo

LIGNE E



SECTEURS DESSERVIS

- QUARTIER BEL AIR
- RUE DE RIQUEWIHR
- STADE NAUTIQUE / PATINOIRE
- QUARTIER EUROPE
- BIOPÔLE
- GARE
- AVENUE POINCARÉ
- COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE
- UNIVERSITÉ
- HORBOURG-WIHR
- BISCHWIHR
- FORTSCHWIHR



PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT

Toute l'année
(sauf dimanches et jours fériés)



FRÉQUENCES (EN HEURES DE POINTE EN SEMAINE)

Un bus toutes les
30 minutes



AMPLITUDES

De 6h40 à 20h40



TRACE
Votre mobilité sur Colmar Agglo

LIGNE F



SECTEURS DESSERVIS

QUARTIER DE LA MITTELHARTH

QUARTIER ST JOSEPH

THÉÂTRE

GARE

ASSOMPTION

ROUTE DE ROUFFACH

RICOH LES ERLÉN



PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT

Toute l'année
(sauf dimanches et jours fériés)



FRÉQUENCES (EN HEURES DE POINTE EN SEMAINE)

Un bus toutes les
30 minutes



AMPLITUDES

De 7h00 à 21h00



TRACE

Votre mobilité sur Colmar Agglo

LIGNE G



SECTEURS DESSERVIS

- WALBACH
- ZIMMERBACH
- TURCKHEIM
- WINTZENHEIM
- GARE OUEST
- THÉÂTRE



PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT

Toute l'année
(sauf dimanches et jours fériés)



FRÉQUENCES (EN HEURES DE POINTE EN SEMAINE)

Un bus toutes les heures

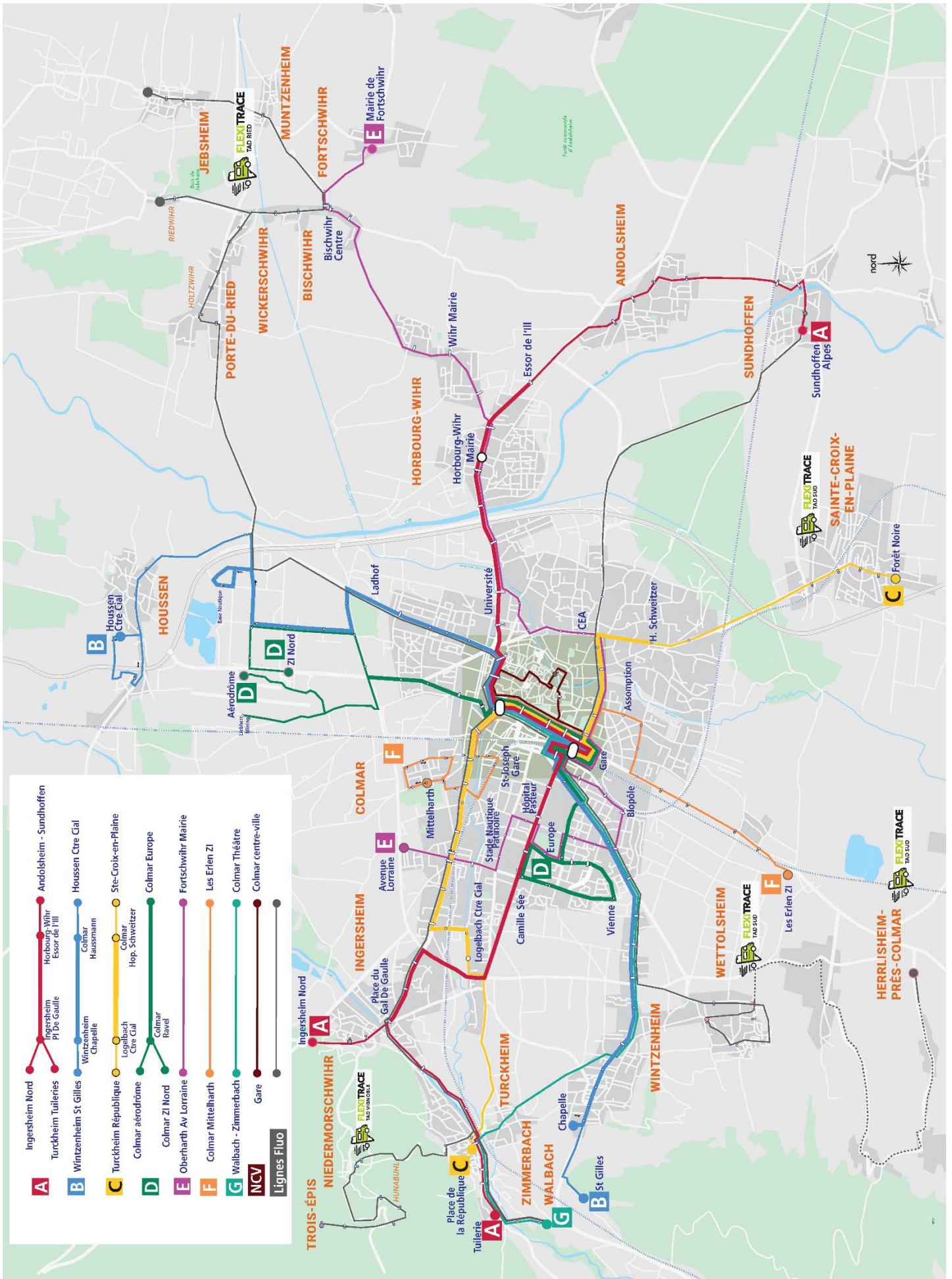


AMPLITUDES

De 6h30 à 20h30



TRACE
Votre mobilité sur Colmar Agglo



- A** Ingersheim Nord - Ingersheim Pl. De Gaulle - Horbourg-Wihr - Essor de l'III - Andolsheim - Sundhoffen
- B** Turckheim Tuileries - Wintzenheim St Gilles - Wintzenheim Chapelle - Houssen Ctre Cial - Houssen Ctre Cial
- C** Turckheim République - Colmar aérodrôme - Logelbach Ctre Cial - Colmar - Hop. Schweitzer - Ste-Croix-en-Plaine
- D** Colmar aérodrôme - Colmar Ravel - Colmar ZI Nord - Colmar Europe - Colmar aérodrôme
- E** Oberharth Av Lorraine - Colmar Mittelharth - Les Erlen ZI - Fortschwihir Mairie
- F** Colmar Mittelharth - Les Erlen ZI - Les Erlen ZI
- G** Walbach - Zimmerbach - Colmar Théâtre - Colmar centre-ville
- NCV** Gare - Gare
- Lignes Fluo** Lignes Fluo

LA NOUVELLE IDENTITÉ D'UNE MOBILITÉ DYNAMISÉE

Le réseau Trace fait peau neuve et propose une nouvelle dynamique de mobilité sur Colmar Agglomération. Pour transmettre cette nouvelle dynamique, l'image de la Trace se devait d'évoluer également.

Un nouveau logo Trace

Le nouveau logo Trace a été conçu pour refléter notre engagement envers une mobilité efficace, durable et accessible pour tous. Il est une représentation visuelle soigneusement conçue de notre mission, de nos valeurs et de notre engagement envers nos passagers.



Dans l'ensemble, notre logo incarne notre mission d'assurer des déplacements sûrs, efficaces et respectueux de l'environnement pour tous les citoyens, tout en mettant en avant notre engagement envers l'innovation et le progrès dans les mobilités.

La forme principale est représentative de la fluidité et de la connectivité, symbolisant notre rôle crucial dans le tissu de la vie urbaine moderne.

L'élément symbolique reflète notre rôle central dans la facilitation de la mobilité urbaine et notre engagement envers l'efficacité et l'optimisation des itinéraires.

Le choix de la couleur verte témoigne de notre détermination à réduire notre empreinte carbone et à promouvoir des modes de transport respectueux de l'environnement.

Le gris anthracite symbolise la fiabilité, la confiance et la sécurité que nous offrons à nos passagers.

Ce logo a été créé pour renforcer notre identité visuelle et notre positionnement tout en établissant une connexion émotionnelle avec nos passagers.

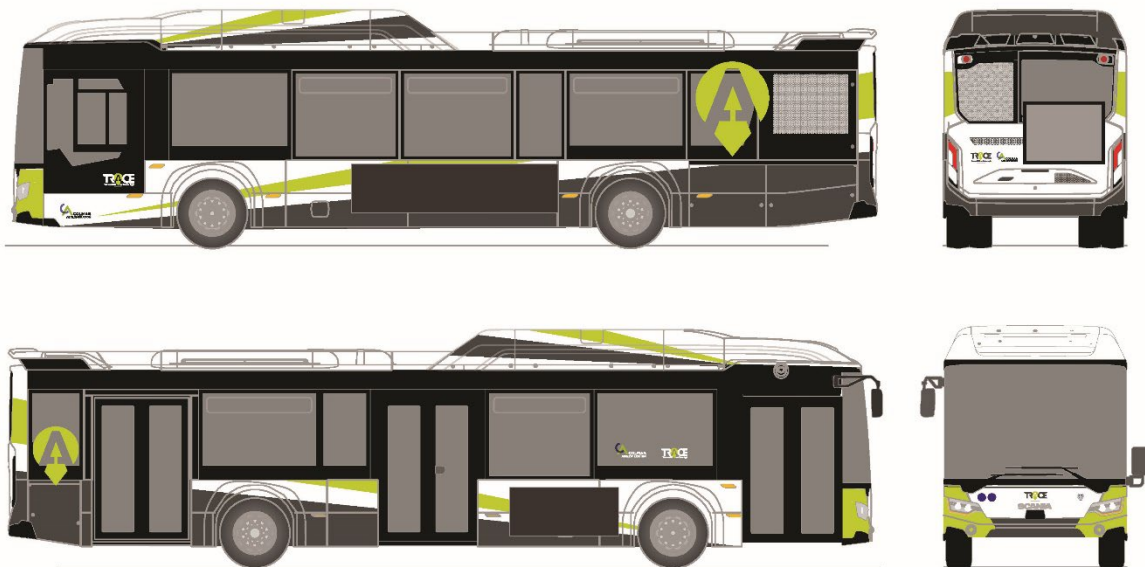
Il témoigne de notre engagement à offrir un service de transport en commun de qualité, fiable et respectueux de l'environnement sur notre territoire.

Il incarne notre dévouement envers la mobilité urbaine durable, l'efficacité opérationnelle et la satisfaction des passagers.

Par ailleurs, la signature du logo a été créée pour une meilleure compréhension du lien entre Trace et Colmar Agglomération : le réseau Trace est le réseau de Colmar Agglomération. Ce lien est accentué par la similitude du vert avec celui du logo Colmar Agglomération.

Un nouvel habillage des véhicules

Véhicule essentiel de l'image de l'entreprise, le bus a lui aussi été redessiné pour refléter les mêmes valeurs que le nouveau logo.



Pour toute info : Allô Trace 03 89 20 80 80 ou www.trace-colmar.fr

Céline HILTENBRAND
Responsable communication Trace
03 89 20 80 86 - 06 09 25 58 02
c.hiltenbrand@trace-colmar.fr -